

Point de rencontre et de conseil de Bienne pour personnes sans papiers et requérants d'asile exclus de l'aide sociale

RAPPORT D'ACTIVITE 2012

Quelques chiffres

Pendant l'année 2012, le Point de rencontre a ouvert ses portes au cours de 46 mercredis après-midis. 20 à 30 personnes en provenance de la ville et la région biennoise ainsi que du Jura se sont retrouvées au 1^{er} étage de la rue du Contrôle 22 à Bienne. Pour permettre aux requérants d'asile déboutés séjournant dans le centre d'urgence Eschenhof à Gampelen de participer à ces rencontres, le billet de train leur est offert toutes les deux semaines. De plus en plus, des passants en provenance de l'étranger participent à ces après-midis. Une équipe de 12 bénévoles accueille les visiteurs et prépare un goûter consistant (pizza, fruits).

Les statistiques annuelles dénombrent le passage de 1'300 adultes et 120 enfants. Le Centre de consultation bernois pour sans-papiers a dispensé 570 consultations individuelles.

Echos des consultations

Le train quitte la gare de Bienne, je suis dans le S3 qui me ramène à Berne après cette après-midi intensive. Les personnes sans-papiers qui ont sollicité les prestations de notre centre de consultation étaient au nombre de 16 cet après-midi et, dans ma tête, je passe en revue tous ces entretiens. Trois personnes me sont particulièrement restées en mémoire, dont je voudrais ici vous raconter l'histoire.

Peu après deux heures, Glory* entre dans le local de consultation. Je le connais depuis le début de mon stage il y a 5 mois. En septembre 2012, ce jeune africain âgé de juste 19 ans a été libéré de la détention en vue du renvoi après avoir passé une année en prison. Les autorités lui ont donné la permission de séjourner en Suisse jusqu'à ce qu'une décision ait été prise concernant la demande d'asile déposée par sa compagne et sa fille. L'expulsion avait pu être évitée de justesse grâce à l'énorme engagement de toutes les personnes impliquées, ce qui en soi est déjà un petit miracle. Glory habite actuellement dans un centre de requérants d'asile non loin de sa jeune famille avec laquelle il espère pouvoir vivre bientôt.

Lors de notre entretien de cet après-midi, Glory me montre un document du procureur qu'il me demande de traduire. Je lui explique en anglais qu'il doit se soumettre à une peine de prison de 3 mois en raison du séjour illégal en Suisse. Ce jugement a été rendu il y a plusieurs mois, mais il n'a reçu la lettre que maintenant. Il est totalement révolté, il dit qu'il a déjà perdu une année de sa jeunesse en prison et qu'il est hors de question qu'il y retourne. Peut-on contester ce jugement ? Est-il possible de transformer la peine en travail d'intérêt général ? La consultation étant destinée à traiter des problèmes actuels, nous avons aujourd'hui aidé Glory à formuler un recours contre le jugement... et maintenant il faut attendre la réponse et ne pas perdre espoir.

*) tous les noms sont fictifs

Un peu plus tard, c'est un jeune homme de quelques 23 ans qui sollicite mon attention. Je le rencontre pour la première fois. Sajed* aimerait poursuivre son voyage et se rendre en Espagne où il a de la parenté. Ici en Suisse, il n'a rien : pas de travail, pas d'argent, pas d'endroit pour dormir. Rien ne le maintient ici, hormis le manque d'argent pour pouvoir acheter un billet pour l'Espagne, objet de sa demande. Malheureusement, je ne peux accéder à sa requête, nous ne disposons pas d'argent pour l'acquisition de billets pour la poursuite d'un voyage. Il n'est pas facile pour moi de laisser partir Sajed sans pouvoir l'aider vraiment, ne pouvant lui remettre qu'un modeste soutien de CHF 20 pour parer au plus pressé. Je comprends son besoin et en même temps, je réalise combien nos moyens financiers sont limités. On est en hiver, il fait froid, où va-t-il passer la nuit ? Comment pourra-t-il se procurer l'argent pour aller en Espagne ? Trouvera-t-il une aide ? Ces questions tournent dans ma tête. Sajed est un des nombreux jeunes à avoir quitté le Maghreb natal pour chercher un avenir meilleur en Europe. Pourra-t-il réaliser son projet ?

On toque à la porte et ça me ramène à la réalité. Hamri* se trouve devant moi, très agité et nerveux. Il tient un papier à la main, une lettre du service des migrations. Le souffle coupé il m'explique que la police est venue le chercher dans le centre d'urgence, hier matin tôt pour l'emmener à l'ambassade de son pays d'origine. Hamri voudrait savoir ce que cela signifie pour lui. Quand sera-t-il expulsé ? Que peut-il faire ? L'incertitude ne lui laisse aucun répit. Je ne peux répondre avec certitude à ses questions, mais nos expériences accumulées nous permettent de savoir ce que signifie cette obligation de se présenter à l'ambassade et je peux l'informer quant aux divers scénarios possibles. C'est à lui qu'il appartient de décider des démarches qu'il va entreprendre. Plus tard j'apprendrai qu'Hamri a quitté la Suisse sans en aviser les autorités afin d'éviter le renvoi dans son pays et tenter sa chance ailleurs en Europe.

Qui viendra à la consultation mercredi prochain ? Quelles questions, quelles demandes nous seront-elles faites ? Ces

destins individuels me touchent et très souvent, nous ne pouvons rien changer à la précarité des situations. Les personnes viennent cependant volontiers nous parler de ce qu'ils vivent, expliquer leur situation, exprimer leurs problèmes et, ce faisant, se sentir écoutés et pris au sérieux.

Seraina Wyssling, stagiaire

Un peu de normalité

Depuis quelques temps, Mehti* et Daniel* participent régulièrement au Point rencontre du mercredi après-midi. Ils aiment l'ambiance, le lieu où ils rencontrent d'autres personnes avec lesquelles ils peuvent discuter. Quelques fois déjà ils ont pu donner un coup de main à la préparation de la collation. Ils aimeraient bien avoir une activité, pouvoir travailler mais n'en n'ont pas l'autorisation. Pour eux, c'est donc une belle occasion de faire quelque chose d'utile. Les contacts avec les bénévoles et les collaboratrices leur donnent une ouverture sur un monde fermé. Un peu de normalité justement. Pour Mehti et Daniel le Point rencontre est le meilleur endroit à Bienne.

Monika Gerber

Finances et remerciements

Les frais totaux du Point rencontre de Bienne se montent à CHF 80'000. Les deux organisations porteuses (Aide aux passants des églises et Centre de consultation pour sans-papiers de Berne) ont à nouveau apporté une participation-propre substantielle sous forme de consultations, de complément à l'aide d'urgence, de remise gratuite de vêtements usagés et de denrées alimentaires. En 2012, les coûts effectifs à financer se sont montés à quelques CHF 30'000.

En fin d'année 2012, avec un nouveau prospectus, toutes les paroisses de la région bernoise ont été sollicitées pour participer financièrement à ce projet soit par des contributions annuelles, des dons uniques ou des produits de collectes.

*) tous les noms sont fictifs

Le groupe d'accompagnement remercie vivement :

- L'Eglise catholique romaine de Bienne (également pour les divers soutiens individuels octroyés)
- La paroisse réformée de Bienne
- Les églises nationales ainsi que la communauté juive du canton de Berne qui financent le réseau de soutien aux requérants d'asile déboutés et par ce biais contribuent également au Point rencontre de Bienne
- La Croix-Rouge du canton de Berne qui, pour la dernière année, a alloué un soutien substantiel au Centre de consultation pour sans-papiers de Berne
- La Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne - SAP (soutien unique par le fonds de l'impôt à la source)
- La Fondation Fontes
- Toutes les donatrices et donateurs

Un très grand remerciement va également à l'équipe des bénévoles et des collaboratrices qui grâce à leur engagement, leur présence et leur humanité contribuent grandement à ce projet.

Perspectives

Pour pouvoir offrir ses prestations, le Point rencontre de Bienne est dépendant de contributions financières régulières. Etant donné que le projet « Exclusion de l'aide sociale » de la Croix-Rouge est arrivé à terme à fin 2012, le Centre de consultations pour sans-papiers de Berne doit trouver de nouvelles sources de financement pour pouvoir continuer à assurer les consultations du mercredi après-midi à Bienne.

Les relations avec les autorités seront poursuivies en 2013. En janvier une première rencontre a déjà eu lieu avec Police Berne/ police régionale Seeland - Jura bernois.

Les sans-papiers vivent généralement dans une grande précarité. Les requérants d'asile déboutés ne reçoivent pas d'argent. En particulier les personnes qui vivent depuis plusieurs années dans des centres d'urgence

souffrent du fait qu'elles ne disposent de rien hormis un toit, un lit et de la nourriture. Leurs besoins financiers ponctuels (frais d'avocat, documents d'identité à se procurer dans le pays d'origine, régime alimentaire spécial, poussette d'enfant, camp scolaire, participation à des célébrations religieuses, etc.) ne peuvent être pris en charge avec nos moyens par trop modestes. Nous envisageons de trouver des moyens afin de pouvoir être d'un quelconque secours dans de telles situations.

Groupe d'accompagnement à fin 2012

- Monika Gerber, Aide aux passants des églises/service social de l'Armée du salut, Bienne
- Marianne Kilchenmann, Centre de consultation aux sans-papiers, Berne (VBBS)
- Charlotte Krebs, Service social de l'Eglise catholique de Bienne et environs
- Liliane Lanève-Gujer, Arbeitskreis für Zeitfragen, Bienne
- Pascal Lerch, service social de l'église réformée « beratung im farel », Bienne
- Anne-Marie Saxer-Steinlin, Service Migration des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, membre du comité VBBS

Annexe : Comptes 2012 et budget 2013

*) tous les noms sont fictifs

Zvieri-Treffpunkt mit Beratung für abgewiesene Asylsuchende und Sans-Papiers, Biel

	Rechnung 2012		Budget 2012		Budget 2013	
	Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag
Infrastruktur						
Untermiete, Nebenkosten, Benutzung Infrastruktur	960.00	960.00	960.00	960.00	960.00	
Material, diverses			500.00		500.00	
Freiwilligen						
Spesen, Weiterbildung	1'181.00		1'500.00		1'500.00	
Anerkennung, Geschenke	279.95		800.00		300.00	
Dienstleistungen						
Verpflegung	2'195.80		2'700.00		2'500.00	
Reisekosten	18'814.60		16'000.00		19'000.00	
Beratung (EL VBBS)	30'500.00	30'500.00	30'500.00	30'500.00	30'500.00	
Ergänzende materielle Nothilfe (EL VBBS)	18'000.00	18'000.00	12'000.00	12'000.00	18'000.00	
Ergänzende mat. Nothilfe (Sleep In, Gassenküche etc.)	1'301.00		2'500.00		1'500.00	
Occasionkleider, Spielzeuge (EL Passantenhilfe)	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00
Projekt- und Freiwilligen-Begleitung						
Lohnanteil	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
Beiträge						
Buchungskorrektur		846.80				
Ref. Gesamtkirchgemeinde Biel (Beiträge 2011 + 2012)		10'000.00		5'000.00		5'000.00
Röm.-kath. Kirche Biel		5'000.00		5'000.00		5'000.00
div. Spenden / Kollekten		2'900.95		600.00		3'000.00
KKF-Beitrag (Unterstützungsnetz für abgewiesene AS)		3'000.00				3'000.00
Beiträge durch Gesuche (2012: Kt. Bern Quellensteuer)		16'000.00		10'000.00		10'000.00
Beiträge durch Gesuche für Beratung, Nothilfe VBBS						48'500.00
Zins Depotkonto		305.75				
Total	81'232.35	89'513.50	75'460.00	66'060.00	82'760.00	76'500.00
Überschuss/Verlust		8'281.15		-9'400.00		-6'260.00

Stiftung Heilsarmee Schweiz, Depotkonto DJ 204288, Sans-Papiers "Zvieri-Treff"

Jahresanfangskapital		17'452.60		17'452.60		25'733.75
Überschuss/Verlust		8'281.15	-9'400.00		-6'260.00	
Jahresendkapital		25'733.75		8'052.60		19'473.75

Legende:

EL: Eigenleistungen, als Aufwand und Ertrag verbucht

VBBS: Verein Berner Beratungsstelle für Sans-Papiers

Passantenhilfe: Kirchliche Passantenhilfe/Sozialberatung Heilsarmee

KKF: Kirchliche Kontaktstelle für Flüchtlingsfragen

Bemerkungen zur Rechnung 2012:

Die reformierte Gesamtkirchgemeinde Biel bezahlte den Beitrag 2011 erst 2012 ein, weshalb 2012 der doppelte Betrag verbucht ist. Unterwarteter einmaliger Beitrag des Kantons Bern aus dem Quellensteuerfonds von CHF 16'000.-

Bemerkungen zum Budget 2013:

Das Schweizerische Rote Kreuz leistete eine zeitliche begrenzte grosse Unterstützung an die Berner Beratungsstelle für Sans-Papiers. Deshalb konnten die Beratungen in Biel und die ergänzende materielle Nothilfe als Eigenleistungen dieses Vereins erbracht werden. Ab 2013 müssen dafür neue Finanzierungen gefunden werden.